

INTERNET Le sommet de Tunis se clôt sur des promesses

■ Les représentants de plus de 170 États ont signé deux textes, reconnaissant la nécessité de réduire la fracture numérique.

Voir le verre à moitié plein. C'est l'attitude qu'a résoluement pris Yoshio Utsumi, président de l'Organisation internationale des télécommunications, dans son discours de clôture du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'est tenu à Tunis la semaine dernière. « Nous avons créé un sommet des solutions », s'est-il félicité. Pas moins de 46 chefs d'État ou de gouvernement et pratiquement 19.000 participants (représentant les États, les ONG, le secteur privé et la société civile) ont pris part au sommet. En revanche, aucun grand chef d'État des pays industrialisés n'avait fait le déplacement.

Il restera de ce sommet deux textes. Le premier intitulé « L'engagement de Tunis » acte de l'importance des technologies de l'information dans le développement. Quant à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, il est censé donner le cadre des actions qu'entreprendront les États, afin d'accomplir l'objectif fixé en 2001 par Kofi Annan de connecter les villages du monde entier d'ici à 2015.

Reste que le texte ne fixe aucun engagement. Concernant la réduction de la fracture numérique, il se contente d'appeler la communauté internationale à apporter son aide aux pays en développement. Si le texte se félicite de la création du fonds de solidarité numérique (*voir ci-dessous*), sa contribution est bien facultative.

L'agenda reprend également l'accord intervenu pour la régulation d'Internet. Mais laisse le problème entier. Le document entérine ainsi la création d'un Forum sur la gouvernance d'Internet, purement consultatif, qui sera inauguré à Athènes au premier semestre 2006. Y seront débattus toutes les problématiques concernant Internet (cybercriminalité, spam, etc.). Concernant la gouvernance, le texte se contente d'appeler à une « plus grande coopération internationale »

et reconnaît la « nécessité des gouvernements de travailler sur un pied d'égalité », des sujets qui seront discutés en parallèle du forum.

Mainmise des États-Unis. Si les États-Unis préservent leur mainmise sur la Toile à travers le droit de veto dont ils disposent sur l'Icann, l'organe de gestion des adresses Internet, les Européens, qui militaient pour la création d'une entité intergouvernementale, ne comptent pas en rester là. Un membre de la délégation française estime que le texte ouvre la voie à la création de structures « adéquates » si ces dernières étaient justifiées. Il remettrait aussi en cause la « gestion opérationnelle de l'Internet si elles posaient des problèmes politiques ». Autant d'arguments qui devraient être avancés pour casser la suprématie américaine.

Sandrine Cassini, à Tunis

Z O O M

La liberté d'expression s'est invitée

« L'Engagement de Tunis », texte fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, a finalement pris une position claire sur la liberté d'expression en reconnaissant qu'elle était « essentielle pour la société de l'information et favorisait le développement ». Ces affirmations tranchent avec les incidents de la semaine : une équipe de TV5 rapatriée en France ; un journaliste de la RTBF molesté, Robert Ménard, dirigeant de Reporters sans frontières, refoulé du pays. Quelques jours plus tôt, l'envoyé spécial de Libération avait été agressé à Tunis. Les États-Unis ont officiellement regretté que « le gouvernement tunisien n'ait pas tiré profit de cette manifestation pour démontrer son engagement pour la liberté d'expression ».